Regard Epargne Flexible et Solidaire

COMITÉ INTERSYNDICAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE — CIES — PRO BTP FINANCE

Reporting mensuel au : **30 avril 2025**

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'ESTER capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCP aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire », dans une fourchette de 5 à 10% de son actif net. La partie non gérée en investissements solidaires, qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net, sera investie au sein d'un portefeuille diversifié d'OPC prenant en compte des critères extra-financiers et ayant reçu le label ISR. Des informations complémentaires sur le label d'Etat ISR sont accessibles via le site internet https://www.lelabelisr.fr.

L'intégralité de fonds monétaires sélectionnés pour la mise en œuvre de la gestion flexible devront également être conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus

Chiffres clés

VL :	**17,64 €**
Actif net total du fonds en millions d'€ :	**49,55 M€**

Période de détention recommandée : 5 ans

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Caractéristiques

Type : FCPE multi-entreprises
Règlementation SFDR : Article 8
* Indicateur de référence : Pas d'indicateur de référence

Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 09/07/2004
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Fourchette de sensibilité : 0 à 10
Droits d'entrée max : 3%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 1,79% TTC
Frais de gestion indirect max : 0,50% TTC
Commission de souscription indirect max. : Néant
Commission de rachat indirect max. : Néant
Commission de mouvement : Néant
Commission de surperformance : Néant
Le détail des frais est disponible dans le Prospectus
Le détail des coûts est disponible dans le DIC dans la rubrique « Que va me couter cet investissement ? »

Informations pratiques

Code ISIN/AMF : 990000084579
Modalités de souscription rachat :
Vous pouvez demander le rachat de vos parts auprès du Teneur de Comptes Conservateur de Parts. Lorsque la demande de rachat est reçue par le Teneur de Comptes Conservateur de Parts avant 17h00, deux jours ouvrés avant la date de calcul de la valeur liquidative (ou le 1er jour ouvré précédent en cas de jour férié légal) pour les demandes faites par courrier, et avant 17h00, un jour ouvré avant la date de calcul de la valeur liquidative pour les demandes faites par internet, et sous réserve de la réception de tous les documents justificatifs éventuels, votre rachat sera réalisé sur la première valeur liquidative du FCPE calculée après la date de réception de la demande. La valeur liquidative du fonds est calculée de façon quotidienne.

Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Teneur de compte conservateur de parts : REGARD BTP
Gérants : Robin MONEGIER DU SORBIER depuis le 01/01/2025
Co-gérants : Silvain DEPREZ et Robin MONEGIER DU SORBIER jusqu'au 31/12/2024

Performances cumulées (%) *(nettes de frais, période glissante)*

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Regard Epargne Flexible et Solidaire	3,28%	0,34%	-0,40%	2,74%	15,98%	34,55%	28,76%
Indicateur de référence *	-	-	-	-	-	-	-
Performance relative	-	-	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances passées (%)

Cet histogramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des dernières années affichées.

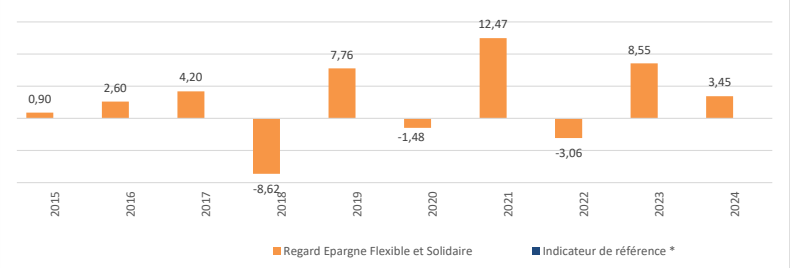

La divulgation des performances passées porte sur les 10 années précédentes.
N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis.
La performance est affichée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.
Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 10 ans (base 100 au 30/04/2015)

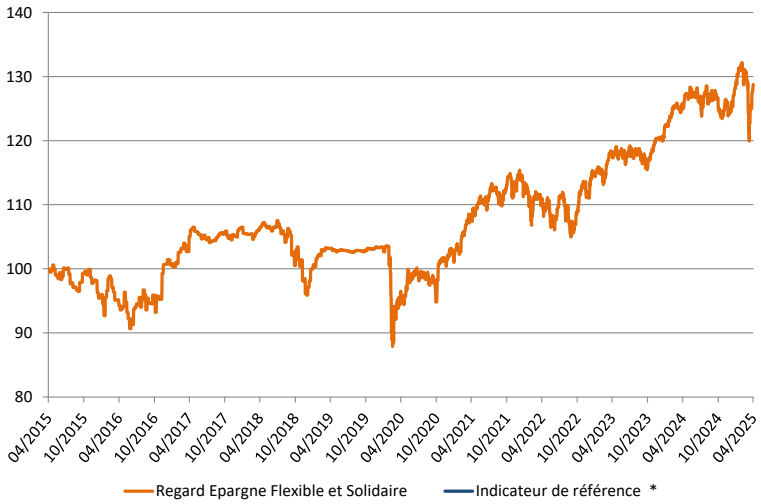

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque *(calculé avec un pas hebdomadaire, période glissante)*

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	7,95	-	6,94	-

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Regard Epargne Flexible et Solidaire

Commentaire de gestion

Le mois d'avril a été marqué par une forte volatilité, déclenchée notamment par le « Liberation Day », correspondant à l'annonce d'une hausse significative des droits de douane décidée par les États-Unis à l'encontre de plusieurs partenaires commerciaux. Cette annonce a provoqué une chute brutale des marchés actions, les indices accusant une baisse allant jusqu'à -12 % au point bas du 9 avril. Un rebond s'est ensuite amorcé, soutenu par l'instauration d'un moratoire sur les nouvelles mesures tarifaires et par un ton plus modéré de Donald Trump. Néanmoins, les marchés n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant crise, et le Stoxx 600 termine le mois en repli de 0,67 %. Dans ce contexte, les secteurs défensifs tels que les utilities (+5,3 %) et l'immobilier (+6,3 %) ont joué leur rôle de valeurs refuge. À l'inverse, les secteurs du pétrole et gaz (-10,9 %) ainsi que des ressources de base (-6,6 %) ont été fortement pénalisés par la montée des tensions commerciales.

Sur le marché obligataire, le mois a été marqué par une nette détente des taux longs en Europe, les investisseurs recherchant des actifs refuges face aux incertitudes engendrées par la politique internationale de Donald Trump. Cette tendance a été renforcée par une nouvelle baisse de 25 points de base des taux directeurs de la Banque centrale européenne à la mi-avril. Ainsi, le rendement de l'emprunt d'État allemand recule de 29 points de base pour s'établir à 2,44 %, tandis que celui de l'emprunt français diminue de 28 points de base à 3,17 %. Aux États-Unis, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans termine le mois quasiment inchangé à 4,17 %, en baisse de 8 points de base, malgré une forte volatilité au cours de la période.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 4

Exposition au risque action : 62,45%

Répartition de l'actif

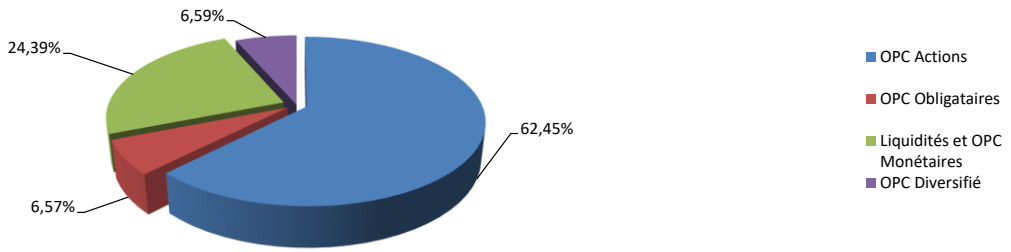

Sources : PRO BTP FINANCE

Structure et caractéristiques de l'actif

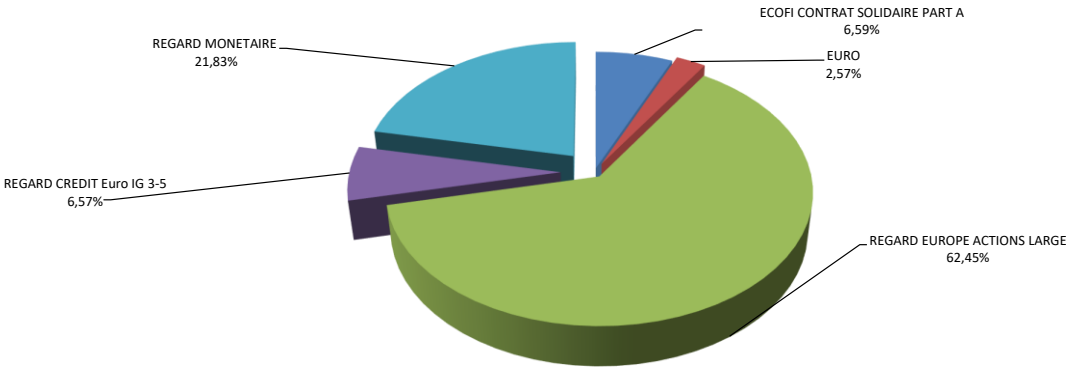

Sources : PRO BTP FINANCE

Regard Epargne Flexible et Solidaire

COMITÉ INTERSYNDICAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE

CIES

PRO BTP FINANCE
GÉRER AVEC CONVICTION, CONSTRUIRE AVEC ENGAGEMENT

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indicateur de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son indicateur de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indicateur de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indicateur de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Période de détention recommandée

La Période de Détention Recommandée indiquée dans le DIC correspond à la durée pendant laquelle il pourrait être souhaitable qu'un investisseur de détail soit prêt à détenir des parts de ce fonds, compte tenu des caractéristiques ou de la structure financière sous-jacente de ce dernier, comme par exemple, son profil risque/rendement, les garanties de capital et la structure des coûts.

Indicateur de risque

Cet indicateur de risque, utilisant une échelle allant de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué), est produit en combinant le risque de marché (la baisse de la valeur des investissements) avec le risque de crédit de l'émetteur (la possibilité que l'émetteur ne puisse pas rembourser).

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié aux investissements solidaires, risque de taux, risque de crédit, risque de liquidité, risque de durabilité.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE.
Données à caractère indicatif.

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083 .